

Le Pays Pévèlois accompagne les projets des associations



● Un Fonds Local d'Initiative Pays, plafonné à 3 000 €, pour financer les projets

● Pour les associations, déclarées loi 1901, ayant leur siège sur le Pays Pévèlois

● Deux appels à projet (dépôt des dossiers)

- avant le 30 septembre 2009

- avant le 1er décembre 2009

● Documents téléchargeables sur le blog du Pays Pévèlois

Vous souhaitez en savoir plus sur le FLIP ? Retirer un dossier ? Alors n'hésitez pas à nous contacter...

Association du Pays Pévèlois
7, rue Grande Campagne 59242 Templeuve
Tél. : 03 20 59 30 76 - Fax : 03 20 59 39 90
Blog : <http://payspevelois.hautetfort.com/>
Email : marie-pays.pevelois@orange.fr

